

INFORMATIONS POPULATION



Sécheresse

Un arrêté préfectoral pour réduire la consommation d'eau

La semaine qui vient de s'écouler, ainsi que les prévisions météorologiques pour les 10 jours à venir au moins, indiquent qu'une séquence caniculaire se poursuivant vers un temps chaud et sec s'installe sur le département. Même si des situations orageuses peuvent se développer de manière très ponctuelle et localisée, surtout en montagne, il sera difficile de compenser les pertes dues notamment à une évaporation intense liée aux températures élevées et à l'ensoleillement.

C'est pourquoi la situation hydrologique continuera de se dégrader rapidement sur l'ensemble du département. Les débits des rivières et les niveaux des nappes sont en baisse cette semaine par rapport à la semaine passée, et ont désormais franchi ou sont sur le point de franchir, les seuils d'alerte sur l'ensemble des unités du Doubs.

Le Syndicat des eaux de Dommartin, qui alimente la partie haute de notre village (lotissements : Bief de la Charmotte, Champ de la Chapelle, Bellevue du Val et Bon Repos) nous alerte sur le fait qu'il n'arrive plus à remplir les réservoirs alors que les pompes fonctionnent 24h/24h. Une grande vigilance est donc demandée aux communes qui sont raccordées sur ce réseaux de distribution d'eau afin d'éviter une pénurie.

Concernant le village qui est alimenté par nos sources, la situation est également préoccupante car la consommation journalière dépasse la production des sources ; une grande vigilance s'impose également.

C'est dans ce contexte qu'il est indispensable de prendre dès à présent des mesures de restriction de consommation d'eau, afin de ne pas gaspiller la ressource en période estivale où les besoins en eau vont s'accroître.

Merci de votre compréhension.

Le Préfet du Doubs a donc pris un arrêté portant limitation provisoire des usages de l'eau sur l'ensemble des communes du département.

Sont notamment interdites les activités suivantes :

- l'utilisation de l'eau hors des stations professionnelles pour le lavage des véhicules, sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires ou alimentaires) ou technique (bétonnière,...) et pour les organismes liés à la sécurité ;
- le remplissage des piscines privées existantes, sauf lors de la première mise en eau de piscines et bassins en construction ;
- L'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des jardins d'agrément, des espaces sportifs de toute nature de 8 h à 20 heures (les jardins potagers ne sont pas concernés) ;

Le non respect de ces interdictions peut être puni d'une contravention.

La cellule de veille sécheresse du département du Doubs reste mobilisée pour assurer un suivi très attentif de la situation, et, en fonction de son évolution, proposera si nécessaire la levée, le maintien ou l'extension des mesures prises.

L'arrêté préfectoral sera affiché en mairie. Il est également consultable sur le site de la commune dans la rubrique flash dernières information www.montbenoit.fr et sur le portail des services de l'Etat : www.doubs.gouv.fr.

➤ **Travaux ERDF :**

Dans un souci de qualité de fourniture au niveau des lotissements Bief de la Charmotte et Champ de la Chapelle, la commune, en partenariat avec ERDF, va procéder à des travaux importants durant les mois de septembre/octobre 2015. Ces travaux consisteront à enfouir la ligne 20000 Volts entre la RD 131 au niveau du cimetière jusqu'à l'aire de jeux où un nouveau poste de transformation sera posé ainsi qu'à l'entrée du Bief de la Charmotte en bordure de la RD131. Ce dispositif a pour but de diminuer les longueurs de câble entre les habitations et les transformateurs afin de supprimer les chutes de tensions.

La commune procédera au bornage du chemin des Moines afin que les câbles qui seront enfouis dans ce tracé le soient bien en domaine public. Les plans de ce projet sont accessibles en Mairie.

Des travaux de terrassement et de démontage des poteaux béton nécessiteront des moyens lourds ; merci d'être prudent et compréhensible durant cette période.

➤ **Protection des captages d'eau :**

Les terrains des sources et du réservoir communal seront bornés au cours de l'automne et un grillage sera implanté autour du périmètre de protection immédiat comme le prévoit la procédure.

➤ **Ma Commune a du Cœur :**

Suite à l'installation d'un défibrillateur dans le hall de la Mairie, la commune s'est portée candidate afin d'être éligible au label « MA COMMUNE A DU CŒUR ».

L'objectif de ce label est de valoriser les bonnes pratiques locales en matière de prévention des accidents cardiaques. Son objectif est d'inciter les communes à s'engager pour cette cause de santé publique afin de faire baisser le nombre de décès par arrêt cardiaque extrahospitalier en France.

Ce Label met ainsi en avant les collectivités locales les plus engagées en matière de formation de la population, d'installation de défibrillateurs cardiaques, leur localisation, leur accessibilité, l'information des habitants, la communication autour des bons réflexes...

Un courrier du 7 juillet 2015 nous informe que la commune de Montbenoît a été sélectionnée pour l'obtention du Label qui nous sera remis à Paris le 7 octobre prochain par le Président du Sénat.

Agenda de l'été à Montbenoît :

➤ **VISITE NOCTURNE DE L'ABBAYE DE MONTBENOIT - Les 22 et 29 juillet 2015**

A 17h30. Organisée par l'Office de Tourisme du Canton de Montbenoît. Venez découvrir l'Abbaye en soirée : l'église avec son chœur Renaissance, le cloître médiéval du 12ème siècle, le cachot et l'ancienne cuisine des moines pour terminer autour d'un dessert sur un air de guitare. 5€ + 2€ de participation pour l'apéritif organisé par l'Office de Tourisme, entrée libre (-12 ans).

Réservation indispensable à l'Office de Tourisme avant le mercredi midi au 03 81 38 10 32.

➤ **Concert «Flumen Cordis» Abbaye de Montbenoît**

Le 25 juillet 2015 à 20h30 - Organisé par l'association des amis de l'Abbaye, entrée libre.

L'ensemble vocal TriOde, sous la direction de Cornelia Schmid (orgue). Macmillan, Gorecki, Lassus, Pärt, Orff. Il s'agit de chants sacrés et profanes d'hier et d'ailleurs, conjuguant musique contemporaine et ancienne.

➤ **EXPOSITION : "ART EN PAYS SAUGEAIS" Période du 1 août au 23 août 2015 – Abbaye de Montbenoît**

Tous les jours de 14h à 18h. Organisée par le Comité Culturel de Montbenoît. 15 exposants (artistes locaux) : aquarelle, peinture à l'huile, photos, cuir repoussé..... Entrée libre. Renseignements auprès du Comité Culturel au 03 81 38 10 11.